



Absentéisme pour maladie en
incapacité primaire de travail :
analyse et facteurs explicatifs

Introduction	2
I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités.....	3
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe	3
2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur	6
II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours	10
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe.....	10
2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur.....	11
3. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) réparties selon le groupe d'âge, l'état social et le sexe – 2014	13
4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.	17
III. Entrées en incapacité primaire par OA et selon la fréquence de l'incapacité.....	18
IV. Sorties en incapacité primaire	19
1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe	19
2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties	20
3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.	22
4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur.	29
5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.....	31
6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours.....	33
V. Absentéisme en Belgique.....	36
1. Evolution de l'absentéisme par état social et sexe.....	36
a. Absentéisme des actifs.....	36
b. Absentéisme des chômeurs.....	37
2. Durée de l'absentéisme	37
a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.	37
b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers par sexe, statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge.....	40
c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région.....	40
Conclusion	43

Introduction

Conformément à l'article 11 du contrat d'administration "développement des connaissances en matière d'incapacité de travail", un rapport relatif aux évolutions statistiques et aux facteurs explicatifs en incapacité primaire doit être présenté au Comité de gestion. Cette note est un premier volet à cet égard.

Ce rapport a pour objet de donner un aperçu de l'absentéisme pour raison médicale ainsi que des causes de cet absentéisme. Cette analyse se limite à la période d'incapacité primaire de travail. En l'absence de données, les périodes d'incapacité de courte durée qui ne dépassent pas la période de salaire garanti ne font pas l'objet de cette analyse.

L'étude est basée sur le flux de données créé entre l'INAMI et les organismes assureurs où ces derniers transmettent, par titulaire en incapacité, des informations détaillées relatives aux dépenses en période d'incapacité primaire de travail.

L'étude débute avec une analyse des entrées en incapacité primaire au cours de la période 2009-2014.

Afin d'éliminer l'effet des durées différentes en matière de période de salaire garanti, un point est consacré à l'analyse des entrées dont la durée de l'incapacité est de plus de 28 jours.

Un chapitre est ensuite relatif aux sorties d'incapacité et la dernière partie s'intéresse à l'absentéisme en Belgique.

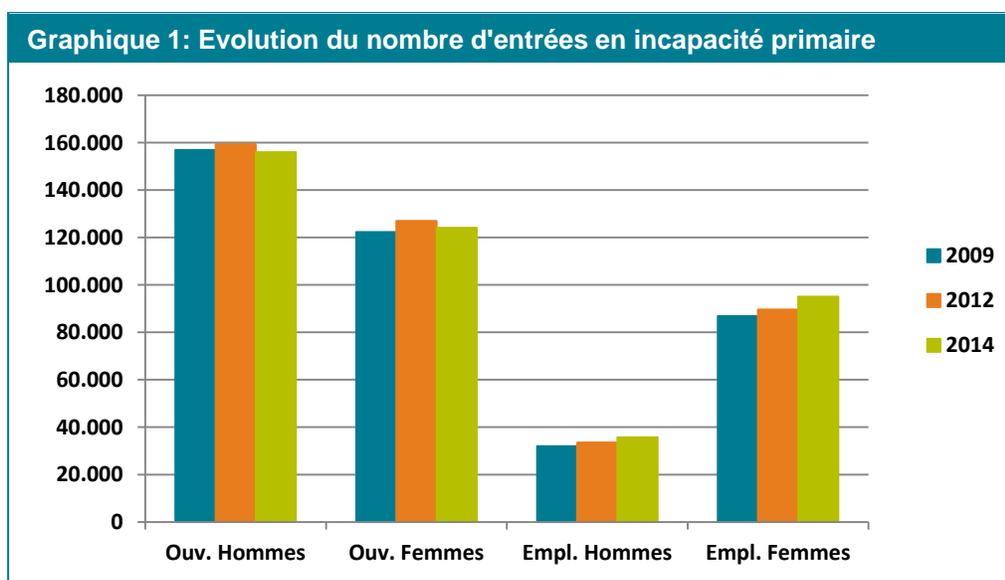
La note se termine par un certain nombre de conclusions.

I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Le tableau 1 donne le nombre d'assurés sociaux qui au cours de l'année examinée ont au moins été un jour en incapacité de travail en dehors de la période couverte par le salaire garanti.

Tableau 1: Entrées en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	156.883	122.315	279.198	31.987	86.856	118.843	188.870	209.171	398.041
2010	161.527	125.224	286.751	33.163	89.514	122.677	194.690	214.738	409.428
2011	165.913	128.907	294.820	34.532	90.670	125.202	200.445	219.577	420.022
2012	159.347	126.998	286.345	33.544	89.596	123.140	192.891	216.594	409.485
2013	159.840	128.952	288.792	35.199	93.371	128.570	195.039	222.323	417.362
2014	155.960	124.113	280.073	35.737	95.062	130.799	191.697	219.175	410.872
% sexe	55,69%	44,31%	100%	27,32%	72,68%	100%	46,66%	53,34%	100%
% état social	37,96%	30,21%	68,17%	8,70%	23,14%	31,83%			100%



Le nombre d'entrées augmente progressivement jusqu'en 2011. En 2012 on a enregistré une diminution du nombre d'entrées en incapacité primaire. Le nombre de cas est inférieur de 2,51% par rapport à 2011. L'évolution en 2013 est à la hausse (+1,92%) tandis que la tendance 2014 est de nouveau à la baisse (-1,56%).

Le tableau 2 montre que le nombre de cas d'incapacité des ouvriers est significativement plus élevé que celui des employés soit respectivement 68,17% et 31,83% (chiffres 2014) et ce pour deux raisons. D'une part, une différence existe en matière de durée de période de salaire garanti. Chez les ouvriers la durée de salaire garanti se limite à 14 jours, alors que chez les employés la durée est de 30 jours. La charge de travail physiquement plus lourde, les carrières plus longues que par le passé, font que les ouvriers sont aussi plus sujets à des affections qui peuvent conduire à une incapacité de travail.

Selon le sexe et l'état social, on constate que 37,96% des entrées en incapacité sont enregistrés chez les ouvriers hommes contre 30,21% pour les ouvrières. Dans la catégorie des employés, les femmes sont plus nombreuses en incapacité. Comme plus de femmes ont le statut d'employé que d'hommes, cette constatation est explicable.

Globalement on constate que plus de femmes que d'hommes sont absentes au travail pour raison médicale. De l'ensemble des entrées en incapacité de travail dont la durée est supérieure à la période de salaire garanti, 53,34% sont des femmes. Cette constatation conforte les conclusions tirées lors de l'analyse de l'incapacité de travail supérieure à un an. Suite à la participation accrue des femmes sur le marché de l'emploi et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence de la forte augmentation des invalides féminines. On constate aussi qu'en incapacité primaire les femmes enregistrent plus de jours de maladie que les hommes.

Tableau 2: Evolution des entrées en période d'incapacité primaire en %.

% Evolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010/2009	2,96%	2,38%	2,71%	3,68%	3,06%	3,23%	3,08%	2,66%	2,86%
2011/2010	2,72%	2,94%	2,81%	4,13%	1,29%	2,06%	2,96%	2,25%	2,59%
2012/2011	-3,96%	-1,48%	-2,87%	-2,86%	-1,18%	-1,65%	-3,77%	-1,36%	-2,51%
2013/2012	0,31%	1,54%	0,85%	4,93%	4,21%	4,41%	1,11%	2,65%	1,92%
2014/2013	-2,43%	-3,75%	-3,02%	1,53%	1,81%	1,73%	-1,71%	-1,42%	-1,56%
2009/2014	-0,59%	1,47%	0,31%	11,72%	9,45%	10,06%	1,50%	4,78%	3,22%

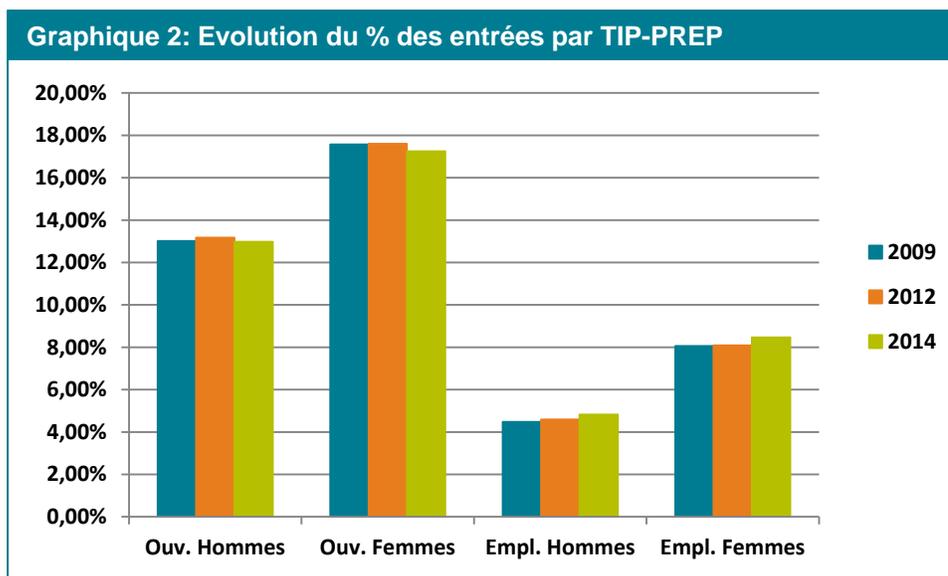
Pour mieux cadrer les entrées en chiffres absolus, elles ont été mises en parallèle à l'effectif des titulaires c'est-à-dire au nombre de titulaires indemnissables primaires déduction faite des prépensionnés (TIP – PREP). L'effectif des prépensionnés est l'effectif enregistré à l'ONEM au 30 juin de la même année. Ces derniers font partie de l'effectif des assurés chômeurs mais en l'absence d'un intérêt financier n'exercent en réalité pas leur droit en incapacité de travail.

Le tableau 3 ci-dessous donne les TIP-PREP, par état social et sexe.

Tableau 3 : TIP-PREP au 30 juin par état social et sexe									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	1.205.435	696.319	1.901.754	713.549	1.077.146	1.790.695	1.918.984	1.773.465	3.692.449
2010	1.203.175	706.603	1.909.778	718.135	1.090.352	1.808.487	1.921.310	1.796.955	3.718.265
2011	1.208.620	718.343	1.926.963	722.423	1.094.903	1.817.326	1.931.043	1.813.246	3.744.289
2012	1.210.292	721.592	1.931.884	730.066	1.107.669	1.837.735	1.940.358	1.829.261	3.769.619
2013	1.207.084	721.956	1.929.040	736.165	1.116.171	1.852.336	1.943.249	1.838.127	3.781.376
2014	1.201.607	719.625	1.921.232	740.700	1.123.500	1.864.200	1.942.307	1.843.125	3.785.432
% sexe	62,54%	37,46%	100%	39,73%	60,27%	100%	51,31%	48,69%	100%
% état social	31,74%	19,01%	50,75%	19,57%	29,68%	49,25%			100%

Le tableau 4 donne pour les années 2009 à 2014 le nombre d'entrées en incapacité de travail par rapport au nombre de TIP – PREP. Sans se prononcer sur la durée de l'absentéisme, on peut en déduire que le risque d'entrer en incapacité de travail est en augmentation de 2009 à 2011. Au cours des années suivantes (2012 – 2014) le taux d'entrée tourne autour de 11%. Ainsi, en 2014 le pourcentage des entrées par TIP-PREP se situe quasi au niveau de 2012.

Tableau 4 : Pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-Prép par état social et sexe									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	13,01%	17,57%	14,68%	4,48%	8,06%	6,64%	9,84%	11,79%	10,78%
2010	13,43%	17,72%	15,01%	4,62%	8,21%	6,78%	10,13%	11,95%	11,01%
2011	13,73%	17,95%	15,30%	4,78%	8,28%	6,89%	10,38%	12,11%	11,22%
2012	13,17%	17,60%	14,82%	4,59%	8,09%	6,70%	9,94%	11,84%	10,86%
2013	13,24%	17,86%	14,97%	4,78%	8,37%	6,94%	10,04%	12,10%	11,04%
2014	12,98%	17,25%	14,58%	4,82%	8,46%	7,02%	9,87%	11,89%	10,85%



Un ouvrier risque plus de tomber en incapacité qu'un employé, ce qui est logique vu la différence dans la nature du travail exécuté par un ouvrier ou par un employé. Les ouvriers exécutent généralement des professions avec un risque d'incapacité plus élevé. Selon le sexe, le risque d'incapacité est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cela confirme les constatations déjà faites dans d'autres études à savoir que les femmes sont plus sujettes à l'incapacité de travail que les hommes. L'écart entre les entrées selon le sexe par rapport à la population respective est surtout constaté chez les employés. Le taux d'entrée des femmes employées est 75% plus élevé que chez les employés masculins. Chez les ouvriers l'écart selon le sexe est de seulement 33%.

2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur

Le tableau 5 reprend le nombre d'entrées par état social selon que l'intéressé était actif ou chômeur lorsque le risque s'est produit. En 2010, comme le montre le tableau 6, le nombre de chômeurs en incapacité augmente. En 2012, la tendance croissante a été rompue et le nombre d'entrées a diminué de -0,74%. En 2013, le nombre d'entrées a fortement augmenté (+8,10%) alors qu'en 2014 à nouveau une diminution est constatée (-1,94%). L'évolution des entrées chez les actifs suit la même tendance quoique l'augmentation de 2013 est significativement inférieure (+0,35%). En 2014 le nombre d'entrées diminue chez les actifs de 1,45%.

Tableau 5 : Entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social)

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	217.149	62.049	279.198	98.310	20.533	118.843	315.459	82.582	398.041
2010	224.275	62.476	286.751	101.736	20.941	122.677	326.011	83.417	409.428
2011	232.079	62.741	294.820	104.234	20.968	125.202	336.313	83.709	420.022
2012	223.927	62.418	286.345	102.472	20.668	123.140	326.399	83.086	409.485
2013	221.217	67.575	288.792	106.332	22.238	128.570	327.549	89.813	417.362
2014	214.074	65.999	280.073	108.730	22.069	130.799	322.804	88.068	410.872
% Act/Chôm 2009	77,78%	22,22%	100%	82,72%	17,28%	100%	79,25%	20,75%	100%
% état social 2009	54,55%	15,59%	70,14%	24,70%	5,16%	29,86%			100%
% Act/Chôm 2014	76,44%	23,56%	100%	83,13%	16,87%	100%	78,57%	21,43%	100%
% état social 2014	52,10%	16,06%	68,17%	26,46%	5,37%	31,83%			100%

Tableau 6 : Evolution des entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social) en %

Evolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010/2009	3,28%	0,69%	2,71%	3,48%	1,99%	3,23%	3,34%	1,01%	2,86%
2011/2010	3,48%	0,42%	2,81%	2,46%	0,13%	2,06%	3,16%	0,35%	2,59%
2012/2011	-3,51%	-0,51%	-2,87%	-1,69%	-1,43%	-1,65%	-2,95%	-0,74%	-2,51%
2013/2012	-1,21%	8,26%	0,85%	3,77%	7,60%	4,41%	0,35%	8,10%	1,92%
2014/2013	-3,23%	-2,33%	-3,02%	2,26%	-0,76%	1,73%	-1,45%	-1,94%	-1,56%

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage en chiffres absolus est resté relativement stable.

Il faut cependant rester vigilant. Comme on le constate ci-dessous, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Les chiffres absolus des entrées ont été relatés à l'évolution des TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Le tableau 7 donne le nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur et le tableau 8 l'évolution en %. Le nombre de chômeurs provient des effectifs que les organismes assureurs

communiquent au Service du Contrôle administratif. Les chiffres utilisés sont ceux des chômeurs enregistrés au 31/12 de l'année t-1. La baisse du nombre de chômeurs entre 2010 et 2014 est principalement due aux sorties des femmes non actives : (de 362.687 en 2010 à 333.260 en 2014 ou -8,11%). L'ONEM attribue cette évolution aux sorties vers le régime des chèques service. (Source: ONEM Etudes 2014: Evolution différenciée des chômeurs de longue durée selon le sexe).

Tableau 7 : TIP-PREP au 30 juin par état social et type d'activité

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	1.454.202	447.552	1.901.754	1.587.880	202.815	1.790.695	3.042.082	650.367	3.692.449
2010	1.437.741	472.037	1.909.778	1.596.175	212.312	1.808.487	3.033.916	684.349	3.718.265
2011	1.463.077	463.886	1.926.963	1.615.920	201.406	1.817.326	3.078.997	665.292	3.744.289
2012	1.491.001	440.883	1.931.884	1.649.129	188.606	1.837.735	3.140.130	629.489	3.769.619
2013	1.478.324	450.716	1.929.040	1.661.817	190.519	1.852.336	3.140.141	641.235	3.781.376
2014	1.465.196	456.036	1.921.232	1.670.327	193.873	1.864.200	3.135.523	649.909	3.785.432

Tableau 8 : Evolution des TIP-PREP au 30 juin par état social et type d'activité (%)

	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010/2009	-1,13%	5,47%	0,42%	0,52%	4,68%	0,99%	-0,27%	5,23%	0,70%
2011/2010	1,76%	-1,73%	0,90%	1,24%	-5,14%	0,49%	1,49%	-2,78%	0,70%
2012/2011	1,91%	-4,96%	0,26%	2,06%	-6,36%	1,12%	1,99%	-5,38%	0,68%
2013/2012	-0,85%	2,23%	-0,15%	0,77%	1,01%	0,79%	0,00%	1,87%	0,31%
2014/2013	-0,89%	1,18%	-0,40%	0,51%	1,76%	0,64%	-0,15%	1,35%	0,11%

Le tableau 9 donne les taux d'entrées (nombre d'entrées en incapacité primaire par TIP-PREP) par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Pour les actifs, le taux d'entrée, en augmentation constante entre 2009 et 2011, est, par contre, à partir de 2012 moins claire : une diminution en 2012 suivie d'une augmentation en 2013 (+0,39%) et à nouveau d'une baisse en 2014 (-1,30%).

Le taux d'entrée des chômeurs montre une évolution croissante entre 2010 et 2013. Cette tendance s'inverse en 2014 avec une diminution de 3,25%. Au cours de la période 2010 - 2012 le taux d'entrée augmente plus chez les chômeurs que chez les actifs avec une diminution du nombre de chômeurs. L'augmentation en pourcentage des entrées de chômeurs s'élevait, au cours de la période 2009-2014, à 6,70% alors que chez les actifs le pourcentage des entrées par rapport au TIP-PREP a diminué de 0,72%.

Les taux d'entrée des employés issus du chômage restent inférieurs à ceux des ouvriers mais augmentent cependant plus rapidement au cours de la période examinée. Le pourcentage d'augmentation des entrées issues du chômage est de 12,48% chez les employés alors que chez les ouvriers l'augmentation reste limitée à 4,42% au cours de la période 2009 – 2014. Le pourcentage d'augmentation des entrées des actifs est visiblement inférieur à celui des chômeurs. Au cours de la période 2009-2014, le taux d'entrée diminue de 2,14% chez les ouvriers actifs et augmente de 5,16% chez les employés actifs. C'est surtout l'écart entre le taux d'entrée des ouvriers actifs (-2,14%) et celui des chômeurs (+4,42%) qui est frappant. Il se peut que l'absence des cas de courte durée des actifs couverts par la période de salaire garanti joue ici un rôle. La baisse du nombre d'entrée des actifs peut aussi expliquer les divergences constatées.

Par rapport à l'effectif des titulaires actifs ou chômeurs, le taux d'entrée des chômeurs, surtout à cause des employés, est supérieur à celui des actifs. En outre, au cours des 5 dernières années, on a enregistré un plus fort pourcentage d'augmentation du taux d'entrée des chômeurs que chez les actifs. Une analyse complémentaire à long terme avec l'influence des modifications réglementaires (diminution des allocations de chômage dans le temps, renforcement des contrôles) sera peut-être nécessaire si cette tendance se confirme. Dans la suite de cette étude, on constatera également que la durée d'incapacité des chômeurs est beaucoup plus longue que celle des actifs (voir ci-dessous).

Tableau 9: Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et type d'activité

Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	14,93%	13,86%	14,68%	6,19%	10,12%	6,64%	10,37%	12,70%	10,78%
2010	15,60%	13,24%	15,01%	6,37%	9,86%	6,78%	10,75%	12,19%	11,01%
2011	15,86%	13,53%	15,30%	6,45%	10,41%	6,89%	10,92%	12,58%	11,22%
2012	15,02%	14,16%	14,82%	6,21%	10,96%	6,70%	10,39%	13,20%	10,86%
2013	14,96%	14,99%	14,97%	6,40%	11,67%	6,94%	10,43%	14,01%	11,04%
2014	14,61%	14,47%	14,58%	6,51%	11,38%	7,02%	10,30%	13,55%	10,85%

Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte des dispositions en matière de salaire garanti. Le taux d'entrée des actifs est sous-estimé au sens qu'il n'est pas tenu compte de l'absentéisme dont la durée est inférieure à la période de salaire garanti. Pour les chômeurs par contre, ils tombent à charge de l'assurance dès le premier jour de l'incapacité.

Afin de pouvoir comparer les taux d'entrée, les écarts dus à l'absence ou aux différences en matière de de période de salaire garanti entre chômeurs, ouvriers et employés doivent être neutralisés. Pour réaliser cet objectif, seules les entrées dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours ont été prises en considération dans les tableaux ci-dessous.

II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Tableau 10 : Entrées en période d'incapacité primaire -durée supérieure à 28 jours									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	105.923	87.711	193.634	26.947	72.110	99.057	132.870	159.821	292.691
2010	110.568	92.257	202.825	27.903	75.832	103.735	138.471	168.089	306.560
2011	115.517	95.697	211.214	28.917	76.609	105.526	144.434	172.306	316.740
2012	111.961	94.618	206.579	28.290	75.948	104.238	140.251	170.566	310.817
2013	112.054	96.307	208.361	29.818	79.163	108.981	141.872	175.470	317.342
2014	113.114	96.007	209.121	30.884	83.247	114.131	143.998	179.254	323.252
% Sexe	54,09%	45,91%	100%	27,06%	72,94%	100%	44,55%	55,45%	100%
% Etat Social	34,99%	29,70%	64,69%	9,55%	25,75%	35,31%			100%

Lorsque l'on ne tient compte que des entrées dont la durée totale d'incapacité est supérieure à 1 mois, la part des ouvriers diminue de 68,17% à 64,69% et celle des employés passe alors de 31,83% à 35,31%. La suppression des divergences liées à la période de salaire garanti, a donc un effet non négligeable. Les conclusions tirées antérieurement où tous les cas étaient pris en considération restent valables.

On peut tirer les mêmes conclusions du pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-PREP par état social et sexe (tableau 11) : plus d'entrées chez les ouvriers que chez les employés, plus d'entrées chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 11 : Taux d'entrée par TIP-PREP (30/6) par état social et sexe									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	8,79%	12,60%	10,18%	3,78%	6,69%	5,53%	6,92%	9,01%	7,93%
2010	9,19%	13,06%	10,62%	3,89%	6,95%	5,74%	7,21%	9,35%	8,24%
2011	9,56%	13,32%	10,96%	4,00%	7,00%	5,81%	7,48%	9,50%	8,46%
2012	9,25%	13,11%	10,69%	3,87%	6,86%	5,67%	7,23%	9,32%	8,25%
2013	9,28%	13,34%	10,80%	4,05%	7,09%	5,88%	7,30%	9,55%	8,39%
2014	9,41%	13,34%	10,88%	4,17%	7,41%	6,12%	7,41%	9,73%	8,54%

2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur

Tableau 12 : Entrées ventilées selon le statut actif ou chômeur (par état social) (Durée d'incapacité supérieure à 28 jours)

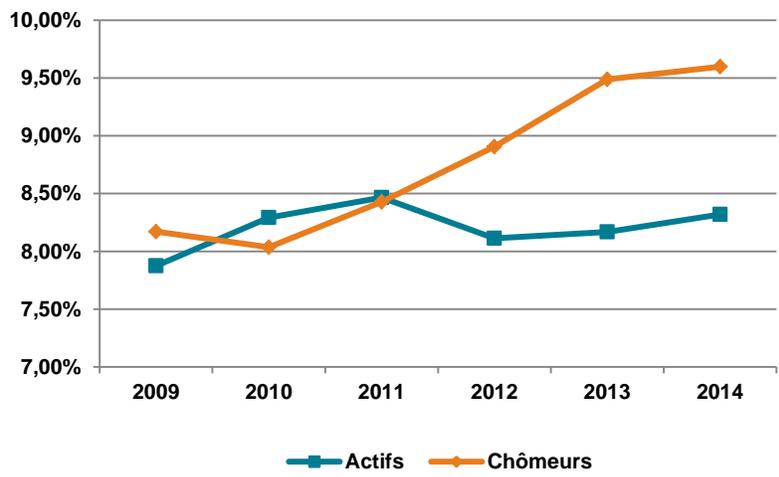
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	153.083	40.551	193.634	86.471	12.586	99.057	239.554	53.137	292.691
2010	160.903	41.922	202.825	90.663	13.072	103.735	251.566	54.994	306.560
2011	168.515	42.699	211.214	92.150	13.376	105.526	260.665	56.075	316.740
2012	163.757	42.822	206.579	91.000	13.238	104.238	254.757	56.060	310.817
2013	161.695	46.666	208.361	94.806	14.175	108.981	256.501	60.841	317.342
2014	161.585	47.536	209.121	99.285	14.846	114.131	260.870	62.382	323.252
	77,27%	22,73%	100,00%	86,99%	13,01%	100,00%	80,70%	19,30%	100,00%
%Etat social	49,99%	14,71%	64,69%	30,71%	4,59%	35,31%			100%

Les taux d'entrée selon la catégorie d'activité (actif ou chômeur) sont fortement corrigés lorsque l'on se limite aux cas dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. Le taux d'entrée des actifs diminue alors en 2014 à 8,32% et celui des chômeurs à 9,60%. Lorsque l'on considère toutes les entrées, les taux étaient respectivement de 10,30% pour les actifs et de 13,55% pour les chômeurs. Quoique le taux d'entrée des chômeurs en 2014 reste plus élevé que celui des actifs, les écarts entre les deux groupes se sont fortement réduits. C'est évidemment logique puisque les chômeurs n'ont pas de salaire garanti et sont à charge de l'assurance dès le 1^{er} jour d'incapacité. Le taux des chômeurs après correction pour la période de salaire garanti montre une nette tendance à la hausse à partir de 2010. Le taux des actifs montre une évolution fluctuante.

Tableau 13 : Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	10,53%	9,06%	10,18%	5,45%	6,21%	5,53%	7,87%	8,17%	7,93%
2010	11,19%	8,88%	10,62%	5,68%	6,16%	5,74%	8,29%	8,04%	8,24%
2011	11,52%	9,20%	10,96%	5,70%	6,64%	5,81%	8,47%	8,43%	8,46%
2012	10,98%	9,71%	10,69%	5,52%	7,02%	5,67%	8,11%	8,91%	8,25%
2013	10,94%	10,35%	10,80%	5,70%	7,44%	5,88%	8,17%	9,49%	8,39%
2014	11,03%	10,42%	10,88%	5,94%	7,66%	6,12%	8,32%	9,60%	8,54%

Graphique 3: Taux d'entrée des incapacités supérieures à 1 mois



Le nombre d'entrées en incapacité primaire est le plus élevé dans les groupes d'âge de 40 à 54 ans et ce quelque soit l'état social ou le sexe. Curieusement les femmes entrent à un âge plus jeune que les hommes. Dans les groupes d'âge compris entre 25 et 44 ans, le nombre d'entrées en incapacité primaire est systématiquement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. C'est seulement dans les catégories plus âgées (45-49 ans) et surtout à partir de 50 ans que les hommes entrent plus que les femmes en incapacité primaire.

Le tableau 16 ci-dessous donne le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de TIP-PREP pour l'année 2014. On constate que dans les catégories d'âge jeunes une part non négligeable de titulaires qui sont en incapacité de travail pour une durée de plus de 28 jours. Surtout chez les femmes âgées entre 20 et 39 ans, les taux d'entrée se situent entre 7,80 et 9,76%. Chez les hommes des mêmes groupes d'âge, le taux d'entrée est inférieur à celui des femmes et oscille entre 5,43% et 7,03%.

Tableau 16: Rapport entre le nombre d'entrées en incapacité primaire et l'effectif des TIP-PREP par groupe d'âge, par état social et sexe (2014)									
Groupe d'âge	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	7,69%	10,76%	8,53%	3,97%	7,66%	6,16%	7,10%	9,44%	7,93%
20 - 24	7,39%	11,40%	8,71%	3,71%	6,02%	5,23%	6,38%	8,18%	7,23%
25 - 29	7,28%	12,07%	9,02%	2,84%	5,73%	4,64%	5,43%	7,80%	6,63%
30 - 34	8,29%	12,47%	9,86%	3,09%	6,66%	5,25%	6,14%	8,73%	7,43%
35 - 39	9,16%	13,22%	10,73%	3,77%	7,49%	5,99%	7,03%	9,76%	8,37%
40 - 44	10,01%	13,96%	11,53%	4,26%	7,90%	6,46%	7,89%	10,41%	9,12%
45 - 49	10,87%	15,80%	12,69%	4,75%	8,72%	7,16%	8,67%	11,59%	10,08%
50 - 54	12,09%	16,18%	13,62%	5,42%	9,43%	7,78%	9,57%	12,17%	10,81%
55 - 59	11,24%	13,10%	11,97%	5,95%	8,26%	7,27%	9,11%	10,28%	9,67%
60 - 64	6,30%	6,80%	6,51%	5,19%	5,69%	5,46%	5,84%	6,21%	6,02%
> 64 ans	1,01%	1,02%	1,01%	0,83%	0,64%	0,74%	0,93%	0,83%	0,89%
TOTAL	9,41%	13,34%	10,88%	4,17%	7,41%	6,12%	7,41%	9,73%	8,54%

Les tableaux 17 et 18 donnent le nombre d'entrées selon la catégorie d'âge, l'état social et selon que le titulaire est tombé en incapacité lorsqu'il était chômeur ou actif.

Tableau 17 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2014

Groupe d'âge	Ouvriers		Total	Employés		Total	Total		Total
	Actifs	Chômeurs	ouvriers	Actifs	Chômeurs	employés	Actifs	Chômeurs	général
< 20	599	135	734	159	20	179	758	155	913
20 - 24	9.762	4.257	14.019	5.093	1.173	6.266	14.855	5.430	20.285
25 - 29	15.757	5.803	21.560	11.258	2.056	13.314	27.015	7.859	34.874
30 - 34	18.659	6.385	25.044	12.872	1.999	14.871	31.531	8.384	39.915
35 - 39	20.326	6.490	26.816	12.853	1.976	14.829	33.179	8.466	41.645
40 - 44	23.429	6.990	30.419	13.394	2.009	15.403	36.823	8.999	45.822
45 - 49	25.996	7.132	33.128	14.645	2.086	16.731	40.641	9.218	49.859
50 - 54	26.203	5.801	32.004	15.080	1.918	16.998	41.283	7.719	49.002
55 - 59	17.020	3.705	20.725	10.724	1.329	12.053	27.744	5.034	32.778
60 - 64	3.790	837	4.627	3.180	280	3.460	6.970	1.117	8.087
> 64	44	1	45	27	0	27	71	1	72
TOTAL	161.585	47.536	209.121	99.285	14.846	114.131	260.870	62.382	323.252

Tableau 18 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2014 (%)

Groupe d'âge	Ouvriers		Total	Employés		Total	Total		Total
	Actifs	Chômeurs	ouvriers	Actifs	Chômeurs	employés	Actifs	Chômeurs	général
< 20	0,37%	0,28%	0,35%	0,16%	0,13%	0,16%	0,29%	0,25%	0,28%
20 - 24	6,04%	8,96%	6,70%	5,13%	7,90%	5,49%	5,69%	8,70%	6,28%
25 - 29	9,75%	12,21%	10,31%	11,34%	13,85%	11,67%	10,36%	12,60%	10,79%
30 - 34	11,55%	13,43%	11,98%	12,96%	13,46%	13,03%	12,09%	13,44%	12,35%
35 - 39	12,58%	13,65%	12,82%	12,95%	13,31%	12,99%	12,72%	13,57%	12,88%
40 - 44	14,50%	14,70%	14,55%	13,49%	13,53%	13,50%	14,12%	14,43%	14,18%
45 - 49	16,09%	15,00%	15,84%	14,75%	14,05%	14,66%	15,58%	14,78%	15,42%
50 - 54	16,22%	12,20%	15,30%	15,19%	12,92%	14,89%	15,83%	12,37%	15,16%
55 - 59	10,53%	7,79%	9,91%	10,80%	8,95%	10,56%	10,64%	8,07%	10,14%
60 - 64	2,35%	1,76%	2,21%	3,20%	1,89%	3,03%	2,67%	1,79%	2,50%
> 64	0,03%	0,00%	0,02%	0,03%	0,00%	0,02%	0,03%	0,00%	0,02%
TOTAL	100%								

On constate que les ouvriers et les employés chômeurs entrent en incapacité de travail à un âge plus jeune que les employés et les ouvriers actifs. Dans le groupe d'âge compris entre 20 et 44 ans, le pourcentage d'entrées des chômeurs ouvriers et employés est plus élevé.

Tableau 19 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et par type d'activité - 2014 (%) par rapport aux TIP-PREP

Groupe d'âge	Ouvriers		Total	Employés		Total	Total		Total
	Actifs	Chômeurs	ouvriers	Actifs	Chômeurs	employés	Actifs	Chômeurs	général
< 20	8,47%	8,81%	8,53%	6,07%	6,92%	6,16%	7,82%	8,51%	7,93%
20 - 24	8,70%	8,74%	8,71%	4,95%	7,00%	5,23%	6,90%	8,30%	7,23%
25 - 29	8,89%	9,39%	9,02%	4,39%	6,68%	4,64%	6,23%	8,49%	6,63%
30 - 34	9,36%	11,64%	9,86%	4,99%	7,99%	5,25%	6,89%	10,50%	7,43%
35 - 39	10,12%	13,20%	10,73%	5,66%	9,60%	5,99%	7,76%	12,14%	8,37%
40 - 44	10,89%	14,36%	11,53%	6,09%	10,71%	6,46%	8,47%	13,34%	9,12%
45 - 49	12,13%	15,27%	12,69%	6,79%	11,57%	7,16%	9,45%	14,24%	10,08%
50 - 54	13,95%	12,28%	13,62%	7,56%	10,06%	7,78%	10,66%	11,64%	10,81%
55 - 59	14,38%	6,77%	11,97%	7,56%	5,56%	7,27%	10,66%	6,40%	9,67%
60 - 64	13,17%	1,98%	6,51%	7,41%	1,37%	5,46%	9,73%	1,78%	6,02%
> 64	1,07%	0,30%	1,01%	0,78%	0,00%	0,74%	0,94%	0,19%	0,89%
TOTAL	11,03%	10,42%	10,88%	5,94%	7,66%	6,12%	8,32%	9,60%	8,54%

4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.

Le nombre de cas de maladies par rapport au TIP-PREP est le plus élevé au Limbourg. Dans cette province 11,05% des titulaires indemnifiables primaires sont au moins un jour à charge de l'assurance, hors période de salaire garanti. En Wallonie, la plupart des entrées se situent dans les provinces de Liège et de Hainaut. Ces chiffres confirment la constatation effectuée dans l'étude relative aux différences régionales en invalidité (note CI 2013/29). Le statut socio-économique, mesuré selon le niveau de formation, le taux d'emploi et de revenus, est le plus bas dans les provinces citées ci-dessus. Une corrélation positive est constatée entre un statut socio-économique bas et une incapacité de travail due à la maladie.

Les entrées par TIP-PREP s'élèvent en moyenne à 8,54%. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie on enregistre des chiffres supérieurs à la moyenne alors que le pourcentage est très bas en région bruxelloise.

Tableau 20 : Taux d'entrée par état social, type d'activité et province (2014) - sans les cas de durée inférieure à un mois

	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
ANVERS	11,01%	8,71%	10,56%	5,97%	7,00%	6,05%	8,39%	8,23%	8,37%
BRUXELLES	7,08%	6,08%	6,72%	4,03%	4,80%	4,17%	5,27%	5,61%	5,36%
BRABANT FLAMAND	10,37%	9,10%	10,18%	5,40%	6,90%	5,50%	6,97%	8,06%	7,07%
BRABANT WALLON	9,42%	7,46%	8,93%	5,18%	5,43%	5,21%	6,32%	6,36%	6,33%
FLANDRE OCCIDENTALE	11,76%	10,54%	11,56%	5,81%	7,72%	5,94%	8,96%	9,83%	9,06%
FLANDRE ORIENTALE	11,77%	10,09%	11,49%	5,90%	7,35%	6,00%	8,68%	9,31%	8,75%
HAINAUT	11,55%	12,26%	11,80%	7,09%	10,36%	7,57%	9,34%	11,81%	10,00%
LIEGE	11,62%	11,48%	11,57%	7,03%	9,22%	7,36%	9,36%	10,90%	9,75%
LIMBOURG	12,81%	14,71%	13,17%	7,29%	11,68%	7,66%	10,53%	14,05%	11,05%
LUXEMBOURG	10,53%	11,33%	10,77%	6,91%	8,83%	7,18%	8,75%	10,64%	9,18%
NAMUR	10,30%	10,82%	10,46%	6,58%	7,75%	6,72%	8,10%	9,86%	8,47%
INCONNU	8,70%	34,91%	9,74%	5,53%	20,47%	5,94%	7,60%	31,01%	8,43%
Total	11,03%	10,42%	10,88%	5,94%	7,66%	6,12%	8,32%	9,60%	8,54%
Région Bruxelles	7,08%	6,08%	6,72%	4,03%	4,80%	4,17%	5,27%	5,61%	5,36%
Flandre	11,55%	10,43%	11,35%	5,93%	7,71%	6,06%	8,58%	9,64%	8,71%
Wallonie	11,19%	11,55%	11,31%	6,66%	8,85%	6,97%	8,76%	10,80%	9,25%
Inconnu	8,70%	34,91%	9,74%	5,53%	20,47%	5,94%	7,60%	31,01%	8,43%
Total	11,03%	10,42%	10,88%	5,94%	7,66%	6,12%	8,32%	9,60%	8,54%

IV. Sorties en incapacité primaire

1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe

Le tableau 23 donne pour les années 2009-2014 le nombre de titulaires qui sont sortis d'une période d'incapacité primaire. Le tableau 24 reprend l'évolution des sorties. Le nombre de sorties suit logiquement le nombre d'entrées. Une tendance à la hausse est constatée dans la période 2009 -2011 alors que l'année 2012 se tasse légèrement. En 2013, le nombre de sorties augmente avant une légère diminution en 2014.

Tableau 23: Sorties en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	155.096	118.658	273.754	31.077	82.806	113.883	186.173	201.464	387.637
2010	159.069	122.322	281.391	32.627	87.591	120.218	191.696	209.913	401.609
2011	164.192	127.397	291.589	34.377	90.961	125.338	198.569	218.358	416.927
2012	160.860	128.116	288.976	33.833	90.067	123.900	194.693	218.183	412.876
2013	160.060	127.873	287.933	34.697	91.931	126.628	194.757	219.804	414.561
2014	155.022	123.670	278.692	35.303	93.192	128.495	190.325	216.862	407.187
% Sexe	55,62%	44,38%	100,00%	27,47%	72,53%	100,00%	46,74%	53,26%	100%
% Etat social	38,07%	30,37%	68,44%	8,67%	22,89%	31,56%			100%

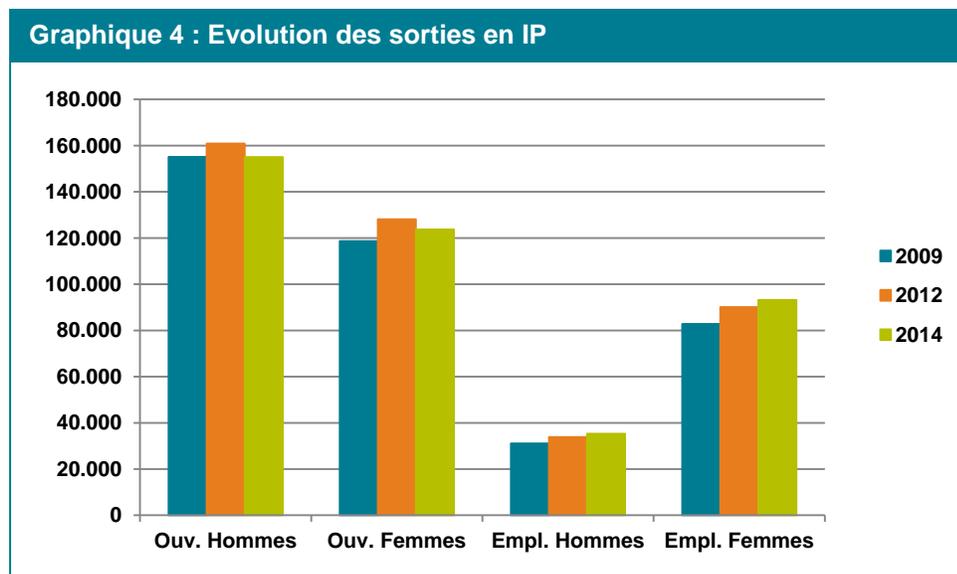


Tableau 24: Evolution des sorties en période d'incapacité primaire en %

% évol.	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010/2009	2,56%	3,09%	2,79%	4,99%	5,78%	5,56%	2,97%	4,19%	3,60%
2011/2010	3,22%	4,15%	3,62%	5,36%	3,85%	4,26%	3,59%	4,02%	3,81%
2012/2011	-2,03%	0,56%	-0,90%	-1,58%	-0,98%	-1,15%	-1,95%	-0,08%	-0,97%
2013/2012	-0,50%	-0,19%	-0,36%	2,55%	2,07%	2,20%	0,03%	0,74%	0,41%
2014/2013	-3,15%	-3,29%	-3,21%	1,75%	1,37%	1,47%	-2,28%	-1,34%	-1,78%

2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties

Le tableau 25 reprend les sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie ventilées entre le statut actif ou chômeur lors de leur entrée en incapacité de travail. Le tableau 26 donne les chiffres en pourcentage.

Tableau 25: Evolution des sorties selon le motif de sorties et le statut actif ou chômeur

année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2009	actif	259.217	1.096	379	20.209	25.957	306.858
	chômeur	51.106	613	79	14.850	14.131	80.779
	total	310.323	1.709	458	35.059	40.088	387.637
2010	actif	269.643	1.047	616	20.035	28.324	319.665
	chômeur	51.595	586	139	14.759	14.865	81.944
	total	321.238	1.633	755	34.794	43.189	401.609
2011	actif	283.001	1.132	680	19.191	30.510	334.514
	chômeur	51.100	549	175	14.797	15.793	82.414
	total	334.101	1.681	855	33.988	46.303	416.928
2012	actif	275.967	1.043	775	18.509	33.769	330.063
	chômeur	49.653	621	182	14.784	17.573	82.813
	total	325.620	1.664	957	33.293	51.342	412.876
2013	actif	272.995	1.003	829	17.132	35.546	327.505
	chômeur	52.181	548	177	15.060	19.090	87.056
	total	325.176	1.551	1.006	32.192	54.636	414.561
2014	actif	265.388	966	795	14.825	38.725	320.699
	chômeur	49.481	518	156	15.028	21.305	86.488
	total	314.869	1.484	951	29.853	60.030	407.187

Tableau 26: Evolution des sorties selon le motif de sortie et le statut actif ou chômeur (%)							
année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2009	Actif	84,47%	0,36%	0,12%	6,59%	8,46%	100%
	chômeur	63,27%	0,76%	0,10%	18,38%	17,49%	100%
	Total	80,06%	0,44%	0,12%	9,04%	10,34%	100%
2010	Actif	84,35%	0,33%	0,19%	6,27%	8,86%	100%
	chômeur	62,96%	0,72%	0,17%	18,01%	18,14%	100%
	Total	79,99%	0,41%	0,19%	8,66%	10,75%	100%
2011	Actif	84,60%	0,34%	0,20%	5,74%	9,12%	100%
	chômeur	62,00%	0,67%	0,21%	17,95%	19,16%	100%
	Total	80,13%	0,40%	0,21%	8,15%	11,11%	100%
2012	Actif	83,61%	0,32%	0,23%	5,61%	10,23%	100%
	chômeur	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100%
	Total	78,87%	0,40%	0,23%	8,06%	12,44%	100%
2013	Actif	83,36%	0,31%	0,25%	5,23%	10,85%	100%
	chômeur	59,94%	0,63%	0,20%	17,30%	21,93%	100%
	Total	78,44%	0,37%	0,24%	7,77%	13,18%	100%
2014	Actif	82,75%	0,30%	0,25%	4,62%	12,08%	100%
	chômeur	57,21%	0,60%	0,18%	17,38%	24,63%	100%
	Total	77,33%	0,36%	0,23%	7,33%	14,74%	100%

En 2014 82,75% des actifs reprennent à nouveau le travail. Entre 2009 et 2014, le pourcentage diminue de 84,47 à 82,75%. Chez les chômeurs, 57,21% reprennent le travail ou le chômage. Le pourcentage chez les chômeurs diminue de manière régulière entre 2009 et 2014 à savoir de 63,27% à 57,21%.

Le nombre d'exclusions par les médecins conseils est en légère diminution et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs.

La catégorie « autres » reprend les titulaires en incapacité pour lesquels les organismes assureurs n'ont pas indiqué de motif de sortie. Dans cette catégorie figure la majorité des cas qui passent d'incapacité primaire à la période d'invalidité. Dans ce cas, les organismes assureurs ne doivent pas indiquer de code de sortie puisque l'intéressé reste toujours en incapacité de travail. La période d'incapacité primaire suivie d'une période d'invalidité est considérée par les unions nationales comme un seul risque qui se poursuit. Partant de ce point de vue, on peut considérer que le nombre de sorties pour raison d'entrées en invalidité est en constante augmentation entre 2009 et 2014. En 2014 le nombre est passé à 60.030 cas. Cette augmentation n'est pas illogique vu le nombre croissant d'invalides.

Curieusement, le nombre de titulaires issus du chômage est dans la catégorie "autres" deux fois plus élevé que les titulaires qui avaient un emploi lorsqu'ils sont tombés en incapacité de travail. En 2014 les pourcentages étaient respectivement de 24,63% pour les chômeurs et de seulement 12,08 % pour les actifs. Si l'on peut raisonnablement penser que dans cette catégorie la plupart des titulaires entrent en

invalidité, on peut en déduire que les chômeurs restent plus longtemps en incapacité de travail que les actifs. Cette conclusion est confirmée par l'évolution du nombre de jours indemnisés en incapacité de travail. Le nombre de jours indemnisés en 2014 a augmenté de 7,42% chez les actifs et de 9,28% chez les chômeurs. L'augmentation du taux de morbidité (nombre de jours indemnisés par titulaires indemnisables primaires (TIP-PREP)) est un peu plus élevé chez les chômeurs (+7,82%) que chez les actifs (+7,58%).

3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.

Le tableau 27 donne la répartition des sorties selon la durée de l'incapacité de travail et le statut actif ou chômeur du titulaire.

En 2014, 63,15% des actifs sortent de l'incapacité dans la période de 1 à 98 jours. Pour les chômeurs le pourcentage n'est que de 48,96%. Comme les chômeurs tombent à charge de l'assurance indemnisés à partir du 1er jour, 15,29% sortent dans les 7 premiers jours.

A partir du 99 jours jusqu'au 337ème, le nombre de sorties diminue progressivement. Dans la dernière durée, (338-365 jours), on enregistre 10,94% de cas d'actifs et 22,82% de cas de chômeurs.

Tableau 27a: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	Actifs						Chômeurs					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 - 7 jours	16.115	14.434	14.934	14.287	15.021	12.474	14.997	14.353	13.922	13.892	15.130	13.227
8 - 14 jours	9.463	8.483	8.757	8.100	8.474	6.909	6.388	5.941	5.731	5.704	5.963	5.269
15 - 28 jours	50.192	51.055	52.185	49.719	47.610	42.539	8.032	8.061	7.890	7.469	7.784	7.207
29 - 42 jours	47.637	49.321	51.559	50.171	48.431	45.281	5.699	5.652	5.596	5.165	5.458	5.103
43 - 56 jours	36.108	37.307	39.421	38.727	37.916	36.746	4.164	4.190	4.060	3.886	3.855	3.588
57 - 70 jours	24.133	25.009	26.344	25.976	25.609	25.747	3.435	3.516	3.361	3.224	3.260	2.988
71 - 98 jours	29.380	31.080	32.414	32.072	31.937	32.820	5.017	5.257	5.131	4.928	5.008	4.966
99 - 126 jours	18.161	19.532	20.124	20.108	19.813	20.815	3.709	3.894	3.908	3.917	4.014	4.091
127 - 154 jours	12.746	14.030	14.854	14.435	14.363	15.197	3.053	3.188	3.099	3.185	3.185	3.386
155 - 184 jours	10.733	11.797	12.042	12.611	12.894	12.594	2.865	2.939	2.925	3.332	3.233	3.146
185 - 215 jours	8.781	9.296	10.059	9.728	9.626	9.702	2.788	2.865	3.090	2.912	3.097	3.034
216 - 245 jours	6.037	6.552	6.916	6.785	6.789	7.157	1.935	1.980	1.965	2.045	2.121	2.272
246 - 276 jours	5.291	5.860	6.268	6.165	6.247	6.395	2.117	2.498	2.664	2.608	2.817	3.201
277 - 306 jours	4.266	4.691	4.875	5.215	5.048	5.940	1.702	1.688	1.895	2.107	2.129	2.878
307 - 337 jours	3.044	3.519	3.873	4.045	4.381	5.287	960	1110	1.309	1.330	1.483	2.394
338 - 365 jours	24.771	27.699	29.888	31.919	33.346	35.096	13.918	14.812	15.868	17.109	18.519	19.738
Total	306.858	319.665	334.513	330.063	327.505	320.699	80.779	81.944	82.414	82.813	87.056	86.488

Tableau 28b: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	total					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 - 7 jours	8,03%	7,17%	6,92%	6,83%	7,27%	6,31%
8 - 14 jours	4,09%	3,59%	3,47%	3,34%	3,48%	2,99%
15 - 28 jours	15,02%	14,72%	14,41%	13,85%	13,36%	12,22%
29 - 42 jours	13,76%	13,69%	13,71%	13,40%	13,00%	12,37%
43 - 56 jours	10,39%	10,33%	10,43%	10,32%	10,08%	9,91%
57 - 70 jours	7,11%	7,10%	7,12%	7,07%	6,96%	7,06%
71 - 98 jours	8,87%	9,05%	9,01%	8,96%	8,91%	9,28%
99 - 126 jours	5,64%	5,83%	5,76%	5,82%	5,75%	6,12%
127 - 154 jours	4,08%	4,29%	4,31%	4,27%	4,23%	4,56%
155 - 184 jours	3,51%	3,67%	3,59%	3,86%	3,89%	3,87%
185 - 215 jours	2,98%	3,03%	3,15%	3,06%	3,07%	3,13%
216 - 245 jours	2,06%	2,12%	2,13%	2,14%	2,15%	2,32%
246 - 276 jours	1,91%	2,08%	2,14%	2,12%	2,19%	2,36%
277 - 306 jours	1,54%	1,59%	1,62%	1,77%	1,73%	2,17%
307 - 337 jours	1,03%	1,15%	1,24%	1,30%	1,41%	1,89%
338 - 365 jours	9,98%	10,59%	10,97%	11,87%	12,51%	13,47%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

L'évolution du nombre de titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité, connaît depuis 2009 une évolution croissante aussi bien chez les actifs que chez les chômeurs. En 2009 8,07% des titulaires actifs se trouvaient dans la période de 338 à 365 jours, pourcentage qui a ensuite évolué vers 10,94% en 2014. Pour les chômeurs, la croissance passe de 17,23% en 2009 à 22,82% en 2014. Ces chiffres confirment l'augmentation du nombre d'invalides enregistrée ces dernières années. De plus en plus de titulaires restent plus longtemps en incapacité de travail et arrivent ainsi en période d'invalidité.

L'examen des chiffres montre encore une fois que les 4 premiers mois d'incapacité sont cruciaux pour l'évolution future de l'incapacité de travail. Ainsi, 66,25% des sorties ont lieu dans la période de 1 à 126 jours. Dans la période suivante le nombre de sorties diminue sensiblement. Seulement 20,28% sortent dans les 7 mois suivants (période de 127 à 337 jours). Le risque d'entrer en incapacité de longue durée avec entrée en invalidité augmente sensiblement après 4 mois d'incapacité.

Pour tenter d'expliquer la raison pour laquelle les chômeurs restent plus longtemps malades que les actifs, on a examiné si une différence existe selon le code pathologie attribué lors du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité pour les titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité.

Groupe de maladies	Affections
1	Maladies infectieuses et parasitaires
2	Tumeurs
3	Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires
4	Maladies du sang et des organes hématopoïdes
5	Troubles mentaux
6	Maladies du système nerveux et des organes des sens
7	Maladies de l'appareil circulatoire
8	Maladies de l'appareil respiratoire
9	Maladies de l'appareil digestif
10	Maladies des organes génito-urinaires
11	Complications de la grossesse et accouchement
12	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
13	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
14	Anomalies congénitales
15	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
16	Symptômes, signes et états morbides mal définis
17	Lésions traumatiques et empoisonnements

Le tableau 33 donne une vue du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité. En 2014, en termes absolus, 35.096 titulaires actifs (à diminuer des sorties qui interviennent pendant cette dernière période d'incapacité primaire) et 19.738 titulaires issus du chômage sont susceptibles d'entrer en invalidité pour autant que la durée d'incapacité atteigne 365 jours. Selon la pathologie des divergences existent entre les deux groupes. Les deux causes principales d'entrées en invalidité sont les troubles mentaux et les affections du système ostéo-articulaire. Chez les actifs, le groupe de maladies 13 est la raison principale d'entrée en invalidité, suivie des troubles mentaux alors que l'inverse est constaté chez les chômeurs. Près de 38% des chômeurs entrent en invalidité pour une raison psychique alors que le pourcentage n'est que de 26,12% chez les actifs. Curieusement, c'est surtout les jeunes chômeurs qui souffrent de troubles psychiques.

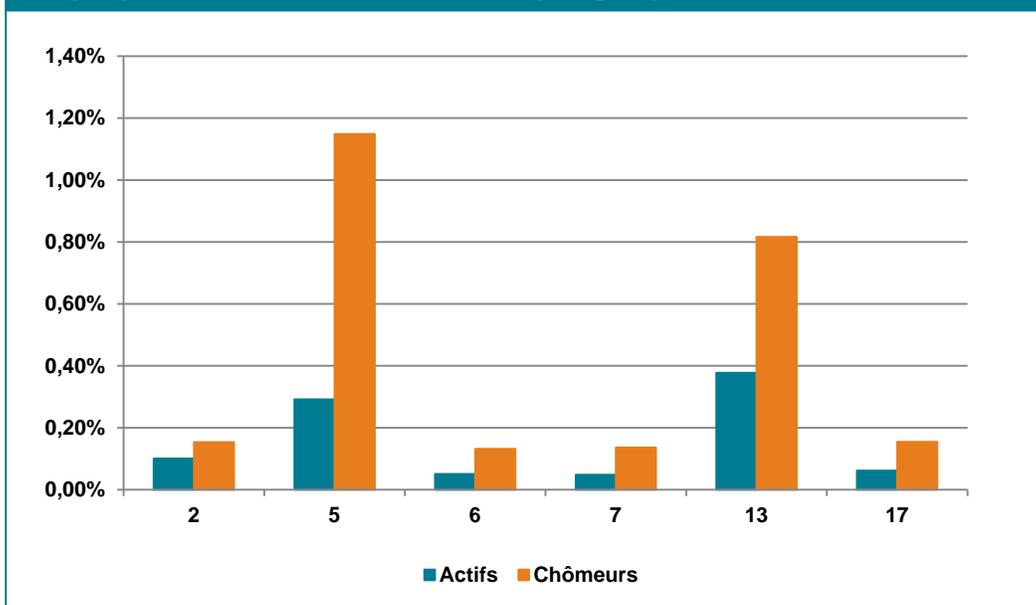
Les entrées en invalidité de près de 33,81% des titulaires actifs résultent d'affections ostéo articulaires. Chez les chômeurs ce chiffre n'est que de 26,88%.

Dans le tableau 33, les entrées en invalidité par groupe de maladies et selon le statut actif ou chômeur sont confrontées aux effectifs des titulaires actifs et des titulaires chômeurs. On constate que pour les groupes principaux de maladies, le pourcentage de chômeurs qui entre en invalidité est toujours supérieur à celui des actifs. Par rapport à la population active ou en chômage, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à une affection psychique. Là où chez les actifs le pourcentage est de 0,29% en 2014, le pourcentage chez les chômeurs est de 1,15%. De même, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à des affections ostéo articulaires.

Tableau 33 : Taux d'entrée en invalidité selon le groupe de maladies - 2014

	Actifs	Chômeurs	Écart Ch- ACT
Tumeurs	0,10%	0,15%	0,05%
Troubles mentaux	0,29%	1,15%	0,86%
Maladies du système nerveux et des organes des sens	0,05%	0,13%	0,08%
Maladies de l'appareil circulatoire	0,05%	0,14%	0,09%
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	0,38%	0,82%	0,44%
Lésions traumatiques et empoisonnements	0,06%	0,15%	0,09%

Graphique 5: Taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2014



L'analyse ci-dessus permet de conclure que le chômage a un impact important sur la vie. L'incertitude pour l'avenir, les conséquences directes sur le revenu de l'intéressé, sont des éléments qui portent sérieusement atteintes au bien-être psychique des chômeurs. Le fait que deux fois plus de chômeurs entrent en invalidité en raison d'affections du système ostéo-articulaire explique aussi la durée plus longue d'incapacité chez les chômeurs. C'est précisément dans ces deux groupes de maladies que la durée de guérison est souvent la plus longue.

4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 34 et 35 reprennent les sorties selon le motif de sorties, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. La plupart des sorties ont lieu à un âge moyen qui se situe entre 30 et 54 ans et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs .

A l'exception des catégories d'âge jusque 24 ans, le nombre d'actifs qui reprend le travail après une période d'incapacité est le plus élevé pour les groupes d'âge compris entre 40 et 54 ans. Le nombre de décès augmente systématiquement avec l'âge contrairement aux exclusions dont le nombre est le plus élevé chez les jeunes avant de diminuer progressivement .

Les incapacités de longue durée (autres) augmentent en fonction de l'âge et se situent principalement dans les groupes d'âge entre 40 et 54 ans.

Tableau 34: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs - 2014						
Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	952			52	38	1.042
20-24	17.370	8	1	1.361	1.275	20.015
25-29	28.583	15		2.045	3.297	33.940
30-34	32.532	40		2.336	4.112	39.020
35-39	33.652	40	1	2.081	4.400	40.174
40-44	37.611	66	4	2.027	5.113	44.821
45-49	40.950	148	3	1.985	5.929	49.015
50-54	40.502	247	14	1.765	6.778	49.306
55-59	26.885	278	31	998	5.842	34.034
60-64	6.281	124	493	173	1.927	8.998
=> 65	70		248	2	14	334
TOTAL	265.388	966	795	14.825	38.725	320.699

Tableau 35: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - 2014						
Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	235			23	7	265
20-24	6.394	9		1.461	795	8.659
25-29	8.446	13		2.053	1.819	12.331
30-34	7.442	18		2.248	2.543	12.251
35-39	6.568	31		2.221	2.894	11.714
40-44	6.233	46	1	2.259	3.431	11.970
45-49	5.762	67	3	2.294	3.760	11.886
50-54	4.582	93	4	1.617	3.198	9.494
55-59	3.153	154	8	758	2.185	6.258
60-64	661	87	78	94	667	1.587
=> 65	5		62		6	73
TOTAL	49.481	518	156	15.028	21.305	86.488

Tableaux 36 et 37 donnent les évolutions en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. On peut en déduire que la possibilité de reprendre le travail ou revenir au chômage pour les chômeurs, diminue en fonction de l'âge. Par contre le groupe des « autres » augmente avec l'âge. Plus on est âgé, plus l'incapacité dure, avec un risque accru d'entrer en invalidité.

Tableau 36: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs -%- 2014						
Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	Autres	total
<=19	91,36%	0,00%	0,00%	4,99%	3,65%	100%
20-24	86,78%	0,04%	0,00%	6,80%	6,37%	100%
25-29	84,22%	0,04%	0,00%	6,03%	9,71%	100%
30-34	83,37%	0,10%	0,00%	5,99%	10,54%	100%
35-39	83,77%	0,10%	0,00%	5,18%	10,95%	100%
40-44	83,91%	0,15%	0,01%	4,52%	11,41%	100%
45-49	83,55%	0,30%	0,01%	4,05%	12,10%	100%
50-54	82,14%	0,50%	0,03%	3,58%	13,75%	100%
55-59	78,99%	0,82%	0,09%	2,93%	17,17%	100%
60-64	69,80%	1,38%	5,48%	1,92%	21,42%	100%
=> 65	20,96%	0,00%	74,25%	0,60%	4,19%	100%
TOTAL	82,75%	0,30%	0,25%	4,62%	12,08%	100%

Tableau 37: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs -%- 2014						
Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	Autres	total
<=19	88,68%	0,00%	0,00%	8,68%	2,64%	100%
20-24	73,84%	0,10%	0,00%	16,87%	9,18%	100%
25-29	68,49%	0,11%	0,00%	16,65%	14,75%	100%
30-34	60,75%	0,15%	0,00%	18,35%	20,76%	100%
35-39	56,07%	0,26%	0,00%	18,96%	24,71%	100%
40-44	52,07%	0,38%	0,01%	18,87%	28,66%	100%
45-49	48,48%	0,56%	0,03%	19,30%	31,63%	100%
50-54	48,26%	0,98%	0,04%	17,03%	33,68%	100%
55-59	50,38%	2,46%	0,13%	12,11%	34,92%	100%
60-64	41,65%	5,48%	4,91%	5,92%	42,03%	100%
=> 65	6,85%	0,00%	84,93%	0,00%	8,22%	100%
TOTAL	57,21%	0,60%	0,18%	17,38%	24,63%	100%

5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 38 et 39 donnent le motif de sortie par durée d'incapacité de travail et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. On constate que l'on peut tirer un parallèle quelle que soit l'activité. Plus l'incapacité dure, plus la chance de reprise de travail est faible. Il n'y a pas de lien clair entre la durée d'incapacité et le nombre de décès. Après 70 jours d'incapacité, le nombre d'exclusions augmente sensiblement et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. Au cours de la dernière période d'incapacité (338 – 365 jours), un pic est enregistré pour le nombre de cas de la catégorie "autres". A l'exception des cas qui sortent encore de l'incapacité dans cette dernière période, ces cas entrent en invalidité.

Tableau 38: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs - 2014						
durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	12.441	0	0	9	24	12.474
8 - 14 jours	6.860	0	1	12	36	6.909
15 - 28 jours	42.206	19	23	78	213	42.539
29 - 42 jours	44.568	48	33	146	486	45.281
43 - 56 jours	35.886	32	39	273	516	36.746
57 - 70 jours	24.777	38	28	410	494	25.747
71 - 98 jours	30.816	83	70	1.022	829	32.820
99 - 126 jours	18.931	95	80	1.066	643	20.815
127 - 154 jours	13.474	82	66	1.031	544	15.197
155 - 184 jours	10.797	86	55	1.132	524	12.594
185 - 215 jours	7.401	64	60	1.803	374	9.702
216 - 245 jours	5.303	88	64	1.442	260	7.157
246 - 276 jours	3.932	85	79	1.980	319	6.395
277 - 306 jours	3.131	73	50	1.767	919	5.940
307 - 337 jours	2.536	86	59	1.449	1.157	5.287
338 - 365 jours	2.329	87	88	1.205	31.387	35.096
Total	265.388	966	795	14.825	38.725	320.699

Tableau 39: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - 2014

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	13.185	4	2	5	31	13.227
8 - 14 jours	5.226	10	2	10	21	5.269
15 - 28 jours	7.033	28	4	79	63	7.207
29 - 42 jours	4.789	28	5	192	89	5.103
43 - 56 jours	3.184	25	5	295	79	3.588
57 - 70 jours	2.402	34	5	474	73	2.988
71 - 98 jours	3.539	46	10	1.208	163	4.966
99 - 126 jours	2.546	34	15	1.359	137	4.091
127 - 154 jours	1.937	40	11	1.309	89	3.386
155 - 184 jours	1.686	35	18	1.295	112	3.146
185 - 215 jours	1.212	33	16	1.694	79	3.034
216 - 245 jours	897	50	14	1.247	64	2.272
246 - 276 jours	729	43	16	2.261	152	3.201
277 - 306 jours	454	47	14	1.667	696	2.878
307 - 337 jours	375	33	11	1127	848	2.394
338 - 365 jours	287	28	8	806	18.609	19.738
Total	49.481	518	156	15.028	21.305	86.488

Les tableaux 40 et 41 donnent l'évolution en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le type d'activité.

Tableau 40: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs -% - 2014

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	3,88%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	3,89%
8 - 14 jours	2,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	2,15%
15 - 28 jours	13,16%	0,01%	0,01%	0,02%	0,07%	13,26%
29 - 42 jours	13,90%	0,01%	0,01%	0,05%	0,15%	14,12%
43 - 56 jours	11,19%	0,01%	0,01%	0,09%	0,16%	11,46%
57 - 70 jours	7,73%	0,01%	0,01%	0,13%	0,15%	8,03%
71 - 98 jours	9,61%	0,03%	0,02%	0,32%	0,26%	10,23%
99 - 126 jours	5,90%	0,03%	0,02%	0,33%	0,20%	6,49%
127 - 154 jours	4,20%	0,03%	0,02%	0,32%	0,17%	4,74%
155 - 184 jours	3,37%	0,03%	0,02%	0,35%	0,16%	3,93%
185 - 215 jours	2,31%	0,02%	0,02%	0,56%	0,12%	3,03%
216 - 245 jours	1,65%	0,03%	0,02%	0,45%	0,08%	2,23%
246 - 276 jours	1,23%	0,03%	0,02%	0,62%	0,10%	1,99%
277 - 306 jours	0,98%	0,02%	0,02%	0,55%	0,29%	1,85%
307 - 337 jours	0,79%	0,03%	0,02%	0,45%	0,36%	1,65%
338 - 365 jours	0,73%	0,03%	0,03%	0,38%	9,79%	10,94%
Total	82,75%	0,30%	0,25%	4,62%	12,08%	100,00%

Tableau 41: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs-%- 2014

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	15,24%	0,00%	0,00%	0,01%	0,04%	15,29%
8 - 14 jours	6,04%	0,01%	0,00%	0,01%	0,02%	6,09%
15 - 28 jours	8,13%	0,03%	0,00%	0,09%	0,07%	8,33%
29 - 42 jours	5,54%	0,03%	0,01%	0,22%	0,10%	5,90%
43 - 56 jours	3,68%	0,03%	0,01%	0,34%	0,09%	4,15%
57 - 70 jours	2,78%	0,04%	0,01%	0,55%	0,08%	3,45%
71 - 98 jours	4,09%	0,05%	0,01%	1,40%	0,19%	5,74%
99 - 126 jours	2,94%	0,04%	0,02%	1,57%	0,16%	4,73%
127 - 154 jours	2,24%	0,05%	0,01%	1,51%	0,10%	3,91%
155 - 184 jours	1,95%	0,04%	0,02%	1,50%	0,13%	3,64%
185 - 215 jours	1,40%	0,04%	0,02%	1,96%	0,09%	3,51%
216 - 245 jours	1,04%	0,06%	0,02%	1,44%	0,07%	2,63%
246 - 276 jours	0,84%	0,05%	0,02%	2,61%	0,18%	3,70%
277 - 306 jours	0,52%	0,05%	0,02%	1,93%	0,80%	3,33%
307 - 337 jours	0,43%	0,04%	0,01%	1,30%	0,98%	2,77%
338 - 365 jours	0,33%	0,03%	0,01%	0,93%	21,52%	22,82%
Total	57,21%	0,60%	0,18%	17,38%	24,63%	100,00%

Comme les chômeurs tombent en incapacité de travail à partir du 1er jour, on constate que plus de 15% sortent au cours des 7 premiers jours d'incapacité.

6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours

Afin d'éliminer les différences en matière de période de salaire garanti, l'étude se poursuit sur base des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. L'exclusion des périodes de courte durée change peu les conclusions. Les reprises de travail comme motif de sortie, diminuent en fonction de la durée de l'incapacité. Curieusement, l'écart en matière de durée subsiste entre actifs et chômeurs. La part des actifs dont la durée d'incapacité est comprise entre 337 et 365 jours dans la catégorie « autres » s'élève à 12,13%. Chez les chômeurs, 30,61% entrent en invalidité. Le fait que plus de chômeurs souffrent d'affections dont la durée de guérison est longue peut, comme déjà indiqué ci-dessus, expliquer les divergences constatées.

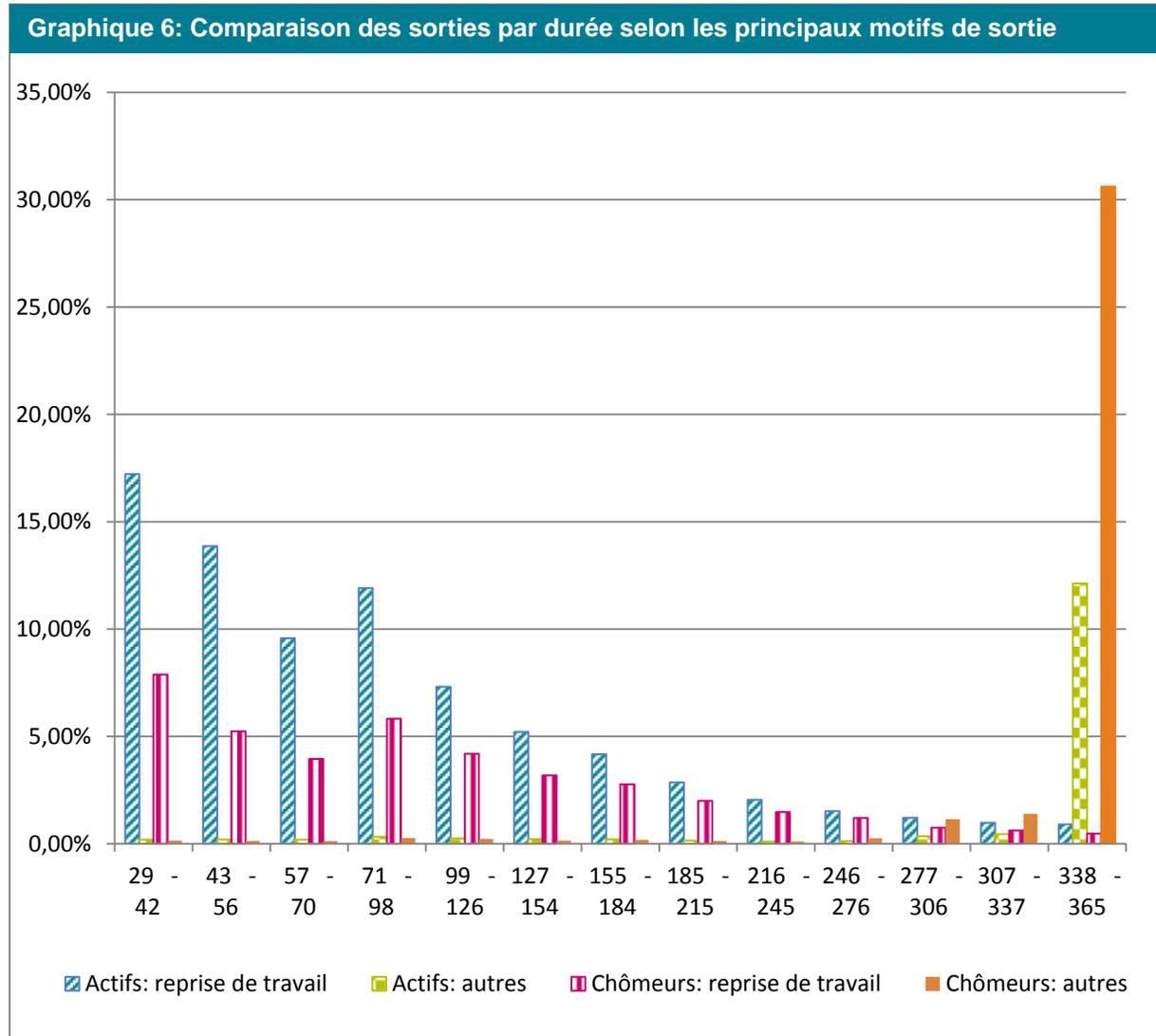
Tableau 42: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs - %- 2014

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	17,22%	0,02%	0,01%	0,06%	0,19%	17,50%
43 - 56 jours	13,87%	0,01%	0,02%	0,11%	0,20%	14,20%
57 - 70 jours	9,57%	0,01%	0,01%	0,16%	0,19%	9,95%
71 - 98 jours	11,91%	0,03%	0,03%	0,39%	0,32%	12,68%
99 - 126 jours	7,32%	0,04%	0,03%	0,41%	0,25%	8,04%
127 - 154 jours	5,21%	0,03%	0,03%	0,40%	0,21%	5,87%
155 - 184 jours	4,17%	0,03%	0,02%	0,44%	0,20%	4,87%
185 - 215 jours	2,86%	0,02%	0,02%	0,70%	0,14%	3,75%
216 - 245 jours	2,05%	0,03%	0,02%	0,56%	0,10%	2,77%
246 - 276 jours	1,52%	0,03%	0,03%	0,77%	0,12%	2,47%
277 - 306 jours	1,21%	0,03%	0,02%	0,68%	0,36%	2,30%
307 - 337 jours	0,98%	0,03%	0,02%	0,56%	0,45%	2,04%
338 - 365 jours	0,90%	0,03%	0,03%	0,47%	12,13%	13,56%
Total	78,79%	0,37%	0,30%	5,69%	14,86%	100,00%

Tableau 43: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - %- 2014

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	7,88%	0,05%	0,01%	0,32%	0,15%	8,40%
43 - 56 jours	5,24%	0,04%	0,01%	0,49%	0,13%	5,90%
57 - 70 jours	3,95%	0,06%	0,01%	0,78%	0,12%	4,92%
71 - 98 jours	5,82%	0,08%	0,02%	1,99%	0,27%	8,17%
99 - 126 jours	4,19%	0,06%	0,02%	2,24%	0,23%	6,73%
127 - 154 jours	3,19%	0,07%	0,02%	2,15%	0,15%	5,57%
155 - 184 jours	2,77%	0,06%	0,03%	2,13%	0,18%	5,18%
185 - 215 jours	1,99%	0,05%	0,03%	2,79%	0,13%	4,99%
216 - 245 jours	1,48%	0,08%	0,02%	2,05%	0,11%	3,74%
246 - 276 jours	1,20%	0,07%	0,03%	3,72%	0,25%	5,27%
277 - 306 jours	0,75%	0,08%	0,02%	2,74%	1,15%	4,73%
307 - 337 jours	0,62%	0,05%	0,02%	1,85%	1,40%	3,94%
338 - 365 jours	0,47%	0,05%	0,01%	1,33%	30,61%	32,47%
Total	39,54%	0,78%	0,24%	24,57%	34,86%	100,00%

Le tableau 6 illustre l'écart entre actifs et chômeurs en matière de sorties selon la durée et le motif.



V. Absentéisme en Belgique

1. Evolution de l'absentéisme par état social et sexe

a. Absentéisme des actifs.

L'évolution de l'absentéisme entre 2009 et 2014 est repris au tableau 44. Le pourcentage d'absentéisme est obtenu selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de jours de maladie en t}}{\text{TIP } 30/6 \cdot 365 \text{ jours}}$$

Par nombre de jours de maladie on entend le nombre de jours calendriers enregistrés chez les actifs au cours de l'exercice considéré. Les jours de maladie sont calculés à partir du premier jour d'incapacité pour autant que le cas soit indemnisé par l'OA : En effet, comme déjà signalé, le service ne dispose pas des absences pour maladie qui se terminent pendant une période de salaire garanti. Les catégories de titulaires qui ne bénéficient pas de salaire garanti et qui font l'objet immédiatement d'une indemnisation en AMI sont eux bien repris dans les statistiques.

Le taux d'absentéisme est calculé pour la population active de sorte que le nombre de titulaires indemnisables primaires (TIP) est diminué du nombre de prépensionnés et de chômeurs.

Tableau 44: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (actifs) - 2009/2014

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	3,25%	5,04%	3,84%	1,28%	2,44%	1,96%	2,46%	3,32%	2,86%
2010	3,44%	5,33%	4,08%	1,33%	2,59%	2,07%	2,58%	3,52%	3,02%
2011	3,63%	5,55%	4,28%	1,38%	2,65%	2,13%	2,71%	3,64%	3,15%
2012	3,52%	5,43%	4,18%	1,35%	2,58%	2,08%	2,64%	3,56%	3,08%
2013	3,55%	5,51%	4,23%	1,43%	2,68%	2,17%	2,68%	3,65%	3,14%
2014	3,74%	5,69%	4,43%	1,53%	2,96%	2,38%	2,82%	3,89%	3,33%

Le taux d'absentéisme connaît une tendance à la hausse entre 2009 et 2011. En 2012 une légère diminution est enregistrée par rapport à 2011. A partir de 2013, le taux est à nouveau à la hausse. Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et ce pour deux raisons : d'une part, en raison de la différence en matière de période de salaire garanti et d'autre part, en raison de la nature des activités du travailleur (voir ci-dessous).

Le taux d'absentéisme des femmes est supérieur à celui des hommes. Cette constatation est dans la continuité des conclusions émises dans l'étude de l'incapacité de travail dont la durée est supérieure à un an. Suite à la participation croissante des femmes sur le marché du travail, et ce jusqu'à l'âge de la

retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence d'une forte augmentation du nombre de femmes invalides.

Suite à l'augmentation de l'âge de la retraite à partir de 2009, plus de femmes se retrouvent dans des catégories d'âges plus élevées. En outre, visiblement, les femmes comptent plus de jours de maladie en incapacité primaire que les hommes.

b. Absentéisme des chômeurs

L'évolution de l'absentéisme de la population en chômage entre 2009 et 2014 est reprise dans le tableau 45. La même méthodologie de calcul a été appliquée que pour le calcul de l'absentéisme de la population active. L'absentéisme des chômeurs est significativement plus élevé que celui des actifs. Le tableau ci-dessous donne l'absentéisme calculé pour les chômeurs.

Tableau 45: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (chômeurs) - 2009/2014									
	Ouvriers			Employés			total		
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total
2009	4,01%	5,95%	4,94%	2,43%	3,76%	3,35%	3,67%	5,08%	4,44%
2010	3,91%	6,13%	4,94%	2,41%	3,85%	3,38%	3,59%	5,23%	4,46%
2011	4,12%	6,39%	5,19%	2,60%	4,26%	3,71%	3,79%	5,58%	4,75%
2012	4,59%	7,04%	5,75%	2,85%	4,69%	4,09%	4,23%	6,15%	5,25%
2013	4,83%	7,56%	6,09%	2,93%	5,02%	4,32%	4,43%	6,60%	5,57%
2014	5,07%	8,28%	6,52%	3,16%	5,41%	4,64%	4,67%	7,18%	5,96%

2. Durée de l'absentéisme

a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.

Pour neutraliser la période de salaire garanti, et permettre une comparaison entre la durée d'incapacité des actifs et des chômeurs, il n'a pas été tenu compte des cas terminés dont la durée d'incapacité totale **est inférieure à un mois**. Pour les cas restants, dont la durée d'incapacité est donc supérieure à un mois, la durée est calculée à partir du premier jour d'incapacité.

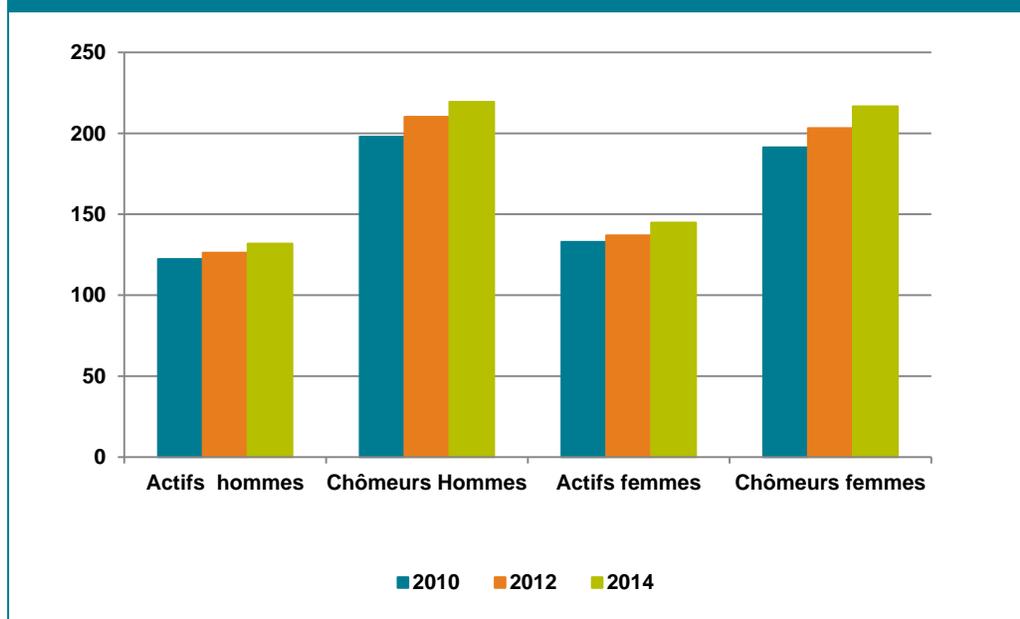
Au cours de la période 2010-2014, le taux d'absentéisme a augmenté systématiquement aussi bien pour les hommes que pour les femmes (tableau 46). Chez les hommes, le nombre de jours de maladie est passé de 133,51 à 146,09 jours calendriers (+9,42%). Chez les femmes, l'absentéisme augmente au cours de la période 2010-2014 de 10,47% soit à 160,10 jours calendriers. Les femmes sont significativement plus absentes pour maladie que les hommes et les chômeurs plus que les actifs. Ainsi, la durée de l'incapacité de travail chez les chômeurs hommes est en moyenne supérieure de 66,39% chez les titulaires actifs. La durée de maladie en incapacité primaire des femmes en chômage est 49,59% plus longue que chez les actifs.

Tableau 46: Durée de l'absentéisme par cas terminés en jours calendrier par sexe et selon le statut actif ou chômeur

	2010	2011	2012	2013	2014	%evo 2013/2012	%evo 2014/2013
Actifs hommes	122,37	122,55	126,30	128,80	131,88	1,98%	2,39%
Chômeurs Hommes	197,90	204,38	210,15	211,98	219,43	0,87%	3,52%
Total Hommes	133,51	134,15	138,38	141,85	146,09	2,51%	2,99%
Actifs femmes	132,95	134,74	136,98	139,43	144,82	1,79%	3,87%
Chômeurs femmes	191,32	196,89	203,19	206,96	216,64	1,86%	4,68%
Total femmes	144,93	147,34	150,58	153,47	160,10	1,92%	4,32%
Chômeurs	193,78	199,65	205,74	208,88	217,70	1,52%	4,23%
Actifs	127,97	128,98	131,96	134,48	138,84	1,91%	3,24%
Total général	139,75	141,35	145,07	148,24	153,84	2,19%	3,78%

Le tableau 46 montre également l'augmentation de l'absentéisme. L'augmentation de 2014 par rapport à 2013 se situe surtout dans la catégorie des femmes en chômage et des actives.

Graphique 7: Durée de l'absentéisme par cas terminés en jours calendrier par sexe et selon le statut actif ou chômeur



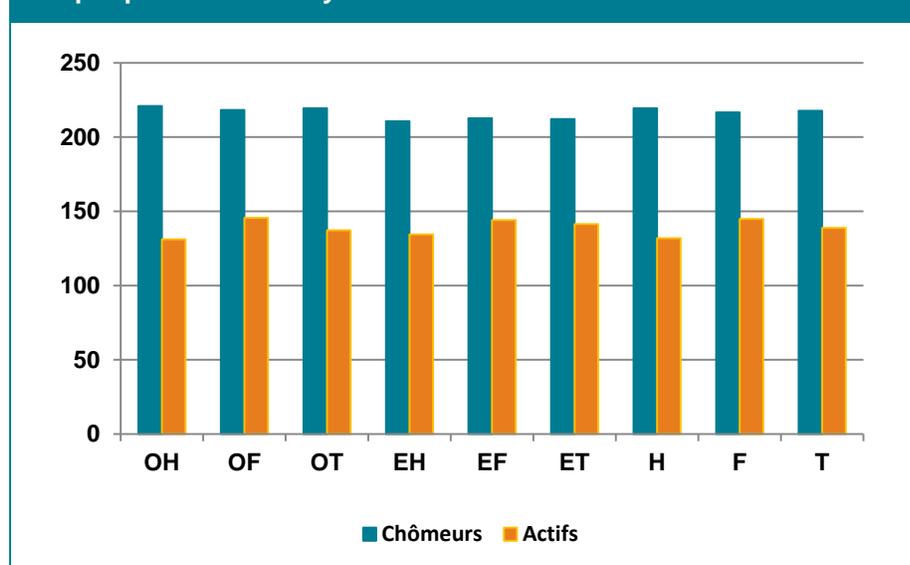
Le tableau 47 montre que la durée de maladie des ouvriers actifs est inférieure à celle des employés actifs.

Tableau 47: Durée actifs/chômeurs - par sexe/état social - 2014

	Chômeurs	Actifs	CHOM - ACT
OH	220,91	131,13	89,78
OF	218,28	145,57	72,71
OT	219,40	137,29	82,11
EH	210,64	134,43	76,21
EF	212,66	144,09	68,57
ET	212,19	141,41	70,78
H	219,43	131,88	87,55
F	216,64	144,82	71,82
T	217,70	138,84	78,86

Le graphique 8 montre que quelque soit le sexe ou l'état social, la durée moyenne de l'incapacité est toujours plus élevée chez les chômeurs que chez les actifs.

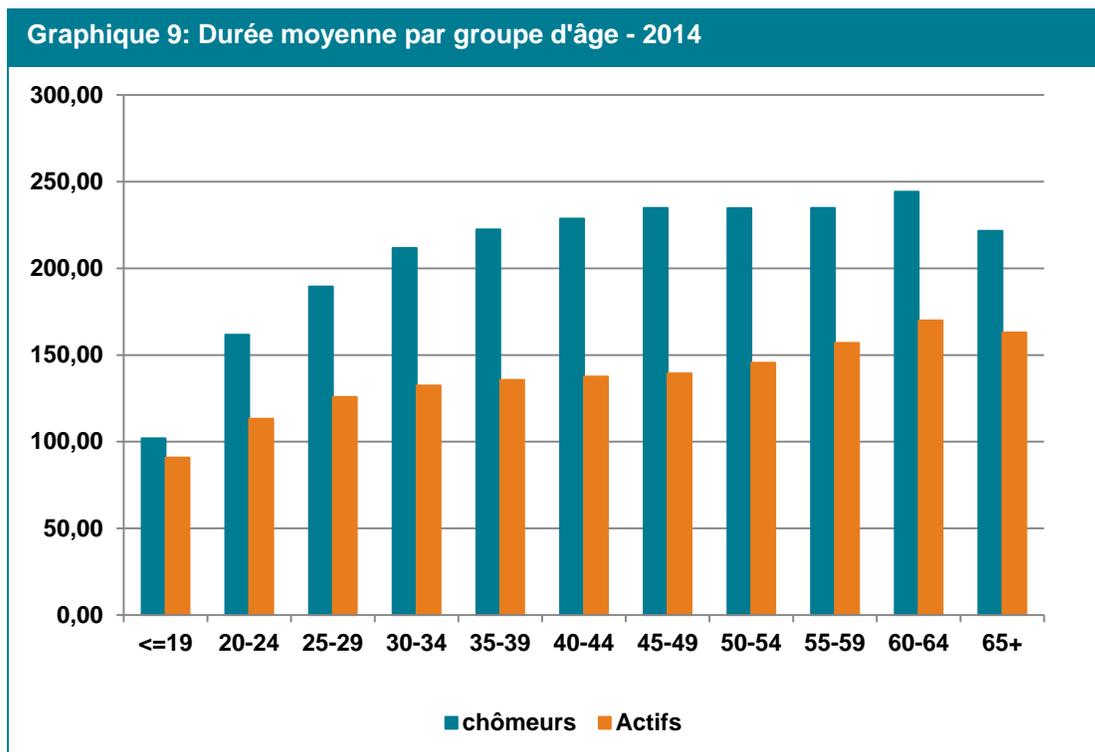
Graphique 8: Durée moyenne selon le sexe et l'état social - 2014



b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers par sexe, statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge

Le nombre de jours d'incapacité de travail augmente en fonction de l'âge et ce quelque soit l'état social, le sexe ou le fait que le titulaire a ou non le statut d'actif sur le marché du travail lors du début de l'incapacité de travail. Ceci reflète encore la corrélation entre une population vieillissante et l'évolution de l'absentéisme.

Les chômeurs ont visiblement plus de jours de maladie que les actifs (graphique 9). La différence augmente en outre en fonction de l'âge. A partir de 50-54 ans, l'écart diminue régulièrement. Les entrées en incapacité de travail des chômeurs va de pair avec une plus longue durée de maladie.



c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région.

En Wallonie, on trouve en tête de peloton les provinces de Hainaut et de Liège en ce qui concerne le nombre de jours d'absence des actifs couverts par des indemnités d'incapacité de travail. Le pourcentage d'absentéisme respectivement de 3,91% et 3,82% est nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,33%. En Flandre, la province de Flandre occidentale et le Limbourg enregistrent un taux supérieur à la moyenne de 3,33%. Ces constatations ne sont pas étonnantes et rejoignent les conclusions formulées dans la note CI 2013/29: Analyse des dépenses en invalidité en Belgique dans une perspective géographique. Cette note montre le lien entre le statut socio-économique de la province et l'incapacité de travail, où la position sur l'échelle sociale est mesurée sur base du niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi. Le taux d'absentéisme est le plus élevé dans les provinces où le niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi est le plus bas.

Lorsque l'on examine les évolutions en matière de taux d'absentéisme des actifs au cours des années 2009 et 2014, on constate que les provinces du Brabant Flamand et d'Anvers entament un mouvement de rattrapage du côté néerlandophone. En Flandre, seul le Limbourg (+15,80%) a un taux de croissance inférieur à la moyenne (+16,56%). En Wallonie, le pourcentage d'augmentation du taux d'absentéisme pour la période 2009 – 2014 est inférieure à l'évolution moyenne. La seule exception est la province du Brabant Wallon (+21,92%).

Tableau 48 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Actifs

Provinces	2009	2010	2011	2012	2013	2014	%évo 2014/2009
ANVERS	2,70%	2,86%	3,01%	2,96%	3,02%	3,26%	20,91%
BRABANT FLAMAND	2,35%	2,48%	2,57%	2,53%	2,64%	2,84%	21,00%
BRABANT WALLON	2,23%	2,44%	2,54%	2,42%	2,54%	2,72%	21,92%
BRUXELLES	1,91%	2,04%	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	24,88%
FLANDRE OCCIDENTALE	2,89%	3,06%	3,25%	3,20%	3,26%	3,43%	18,78%
FLANDRE ORIENTALE	2,78%	2,98%	3,08%	3,04%	3,15%	3,34%	20,01%
HAINAUT	3,59%	3,76%	3,85%	3,75%	3,76%	3,91%	9,00%
LIEGE	3,42%	3,57%	3,73%	3,64%	3,66%	3,82%	11,57%
LIMBOURG	3,58%	3,80%	3,98%	3,83%	3,86%	4,15%	15,80%
LUXEMBOURG	3,10%	3,19%	3,29%	3,17%	3,37%	3,59%	15,83%
NAMUR	2,92%	3,00%	3,18%	3,02%	3,02%	3,19%	9,36%
INCONNUS	3,30%	3,37%	3,44%	3,29%	3,35%	3,15%	-4,54%
Total	2,86%	3,02%	3,15%	3,08%	3,14%	3,33%	16,56%
Région Bruxelles	1,91%	2,04%	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	24,88%
Flandre	2,80%	2,98%	3,11%	3,06%	3,13%	3,35%	19,57%
Wallonie	3,25%	3,40%	3,52%	3,41%	3,45%	3,61%	11,20%
Inconnus	3,30%	3,37%	3,44%	3,29%	3,35%	3,15%	-4,54%
Total	2,86%	3,02%	3,15%	3,08%	3,14%	3,33%	16,56%

En ce qui concerne les chômeurs (tableau 49) au cours de la même période 2009 – 2014, on constate que le taux de croissance du taux d'absentéisme en Flandre est inférieur à la moyenne nationale (+34,19%). En Wallonie, l'augmentation est plus prononcée dans les provinces de Hainaut (+43,38%) et à Liège (+43,15%). Bruxelles enregistre la plus forte augmentation avec 48,32% par rapport à une augmentation moyenne de 34,19%.

Tableau 49 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Chômeurs

Provinces	2009	2010	2011	2012	2013	2014	%evo 2014/2009
ANVERS	3,83%	3,74%	3,92%	4,24%	4,45%	4,90%	27,99%
BRABANT FLAMAND	4,18%	4,06%	4,11%	4,58%	5,07%	5,13%	22,83%
BRABANT WALLON	3,07%	2,88%	3,09%	3,28%	3,51%	3,95%	28,73%
BRUXELLES	2,54%	2,58%	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	48,32%
FLANDRE OCCIDENTALE	4,41%	4,47%	4,90%	5,30%	5,43%	5,70%	29,35%
FLANDRE ORIENTALE	4,22%	4,04%	4,46%	4,98%	5,17%	5,59%	32,53%
HAINAUT	5,29%	5,49%	5,96%	6,68%	7,12%	7,58%	43,38%
LIEGE	4,85%	4,96%	5,26%	5,77%	6,45%	6,94%	43,15%
LIMBOURG	6,41%	6,38%	6,99%	7,57%	7,54%	8,05%	25,64%
LUXEMBOURG	4,60%	4,41%	4,65%	5,30%	5,88%	6,19%	34,58%
NAMUR	4,34%	4,50%	4,75%	5,49%	5,48%	6,10%	40,48%
INCONNUS	28,66%	27,68%	25,13%	24,89%	23,37%	21,52%	-24,91%
Total	4,44%	4,46%	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	34,19%
Région Bruxelles	2,54%	2,58%	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	48,32%
Flandre	4,47%	4,39%	4,72%	5,15%	5,34%	5,72%	27,98%
Wallonie	4,84%	4,96%	5,31%	5,92%	6,37%	6,84%	41,35%
Inconnus	28,66%	27,68%	25,13%	24,89%	23,37%	21,52%	-25,01%
Total	4,44%	4,46%	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	34,19%

Conclusion

Le taux d'absentéisme augmente au cours de la période 2009 – 2011 pour finalement se stabiliser en 2012. A partir de 2013, le taux augmente à nouveau.

Le taux d'absentéisme est significativement plus élevé chez les ouvriers que chez les employés. Cela n'est pas uniquement due à la durée différente en matière de salaire garanti mais aussi au type d'activité exercé par les ouvriers. Le travail est physiquement plus lourd et la carrière plus longue.

Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le fait que les femmes ont en même temps une charge de travail plus lourde au sein de la famille que les hommes, peut probablement objectiver la forte augmentation du taux d'absentéisme chez les femmes.

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage ont en chiffres absolus légèrement augmenté.

Le taux d'entrée obtenu en faisant le rapport entre le taux d'entrée et l'évolution du nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur, augmente chez les chômeurs et diminue légèrement chez les actifs pendant la période examinée. C'est surtout l'augmentation du taux d'entrée des chômeurs en 2013 qui est frappante. Sans doute que cette évolution est due au fait que des chômeurs ayant un handicap ont été reconnus en incapacité de travail. Par rapport à 2013, le taux d'entrée de 2014 diminue de 3,25%.

Les titulaires qui entrent en incapacité sous le statut chômeurs restent plus longtemps en incapacité que les titulaires qui sont issus du marché du travail. Pour près de 23% des chômeurs, la durée d'incapacité est de plus de 338 jours alors que seulement 10,94% des cas des actifs sont répertoriés dans cette durée d'incapacité qui précède l'entrée en invalidité. Cette constatation s'explique probablement par le fait que les titulaires en incapacité issus du chômage souffrent proportionnellement plus de troubles psychiques induits par la perte de leur travail ou suite au fait qu'ils ne trouvent pas d'emploi. Le nombre croissant de jeunes chômeurs en incapacité qui souffrent de troubles psychiques est préoccupant et demande une attention particulière. Finalement l'absentéisme de longue durée chez les chômeurs résulte aussi du fait que les chômeurs suite au manque de travail ont plus de difficultés à se réintégrer.

Comme en invalidité, la problématique des troubles psychiques et des affections du système ostéo-articulaire sont également responsables des incapacités primaire de longue durée.

On peut positivement conclure que 80% des actifs reprennent le travail après une période de maladie. Les résultats de reprise de travail sont les plus favorables lorsque l'incapacité est de durée relativement courte. Après 4 mois, les risques d'incapacité de longue durée augmentent sensiblement.

Le nombre d'entrées par TIP-PREP est le plus élevé dans les provinces de Limbourg et en Hainaut. Ces provinces ont les résultats les moins bons au niveau de la formation, du taux d'emploi et des revenus. Cette conclusion est conforme à celle formulée dans l'étude sur les divergences régionales en invalidité. On peut conclure que le statut socio-économique est, quelle que soit la région ou la province, corrélé positivement à l'incapacité de travail résultant d'une maladie. Investir en formation et en création d'emploi devrait logiquement avoir un effet positif sur l'évolution à la baisse des chiffres de l'incapacité de travail.

En 2014, 90,93% des titulaires en incapacité n'ont déclaré qu'une seule période de maladie.

Les raisons de l'augmentation de l'absentéisme sont identiques à celles qui provoquent un absentéisme de longue durée qui peut être défini comme une absence pour raison médicale supérieure à un an. A ce sujet on peut se référer à la note CI 2015/42 du 29 juin 2015 : Dépenses en assurance indemnités - analyse et à la note CI 2015/78 du 10 novembre 2015: Facteurs explicatifs de l'augmentation du nombre d'invalides – Salariés.

Bibliographie

- Rapport Knipperlicht voor burn-out – Acute psychische vermoeidheidsproblemen bij werknemers en zelfstandige ondernemers onder de loep - Brussel - december 2014 SERV - Stichting Innovatie & Arbeid- - Ria Bourdeaud'hui, en Stephan Vanderhaeghe - www.serv.be/werkbaarwerk
- Retour au travail après une absence de longue durée, résumé du rapport de recherche – 25 mai 2012, Université de Liège, STES, Prof. Philippe Mairiaux, Nathalie Schippers, Unité de droit social, Prof. Fabienne Kéfer, Sabine Cornelis, Katholieke Universiteit Leuven, Département Arbeids-, Milieu-, en Verzekeringsgeneeskunde, Prof. Peter Donceel, Pierre-René Somville)
- SD Works, Out of office, Absentéisme en Belgique 2013
- www.securex.be/whitepapers, Absenteïsme in 2013
- www.securex.be/whitepapers, Stress & burn-out, dreiging voor werknemers..én werkgevers, februari 2015
- Enquête de santé 2013 <https://his.wiv.isp.be/nl/sitepage/introductiepagina.aspx>
- ONEM , Etudes : Evolution différenciée du chômage de longue durée selon le sexe , 2014
- Comité de gestion de l'assurance maladie invalidité - régime des salariés : note CI 2013/29 - Analyse des dépenses relatives aux indemnités d'invalidité en Belgique dans une perspective géographique. 2009-2011.
- Comité de gestion de l'assurance maladie invalidité – régime des salariés : Note CI 2015/78 dd. 10 novembre 2015: Facteurs explicatifs relatifs à l'augmentation du nombre d'invalides salariés et indépendants
- INAMI, Dépenses en assurance indemnités 2014 - analyse Note CI 2015/42 du 29 juin 2015



Éditeur responsable : J. De Cock, avenue de Tervueren 211, 1150 Bruxelles

Réalisation : Service des Indemnités de l'INAMI

Design graphique : Cellule communication INAMI

Impression : INAMI

Dépot légal : D/2016/0401/39